

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du P.E.T.R. du Pays du Cambrésis s'est réuni, au Marché Couvert à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le dix-huit mars deux mille vingt-deux, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (44- 38 Titulaires et 6 suppléants)

44 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (21 votants – 17 titulaires – 4 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Olivier GOBERT, | 16. Stéphane MAURICE, |
| 2. Thierry BOUTEMAN, | 9. Fernande LAMOURET | 17. Sylvain TRANOY, |
| 3. Pascal BRUNIAUX, | 10. Bruno LEFEBVRE, | 18. Marie-Danièle CHEVALIER (S) |
| 4. Marie-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 11. Jean-Claude GUINET, | 19. Jean-Pierre COUVENT (S) |
| 5. Pascal DUEZ, | 12. Maryvone RINGEVAL, | 20. Danielle PREVOST(S) , |
| 6. M-Thérèse DOIGNEAUX, | 13. Francis NOBLECOURT, | 21. Geneviève GAUTHIER (S) |
| 7. Jean FICHAUX, | 14. Michel PRETTRE, | |
| | 15. Pascal MOMPACH, | |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 17 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| 1. Fabrice BACCOUT, | 8. Henri QUONIOU, | 14. Jeremy RICHARD, |
| 2. Etienne BASQUIN, | 9. Patrice QUEVREUX, | 15. Sylvain HALLE, |
| 3. Frédéric BRICOUT | 10. Michel HENNEQUART, | 16. Jacques OLIVIER, |
| 4. Mathieu DAVOINE, | 11. Bertrand LEFEBVR | 17. Jean-Felix MACAREZ, |
| 5. Marie-Josée DEPREZ, | 12. Liliane RICHOMME, | 18. Claude DOYER (S), |
| 6. Bernadette DUBUIS, | 13. Laurence RIBES, | 19. Jean-Pierre RICHEZ (S) |
| 7. André-Marie FORRIERE, | | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (4 votants – 4 titulaires – 0 suppléant) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Sylviane MAROUZE,
4. Roland SALENGRO

Membres excusés (T) :

Eddy DHERBECOURT, Jean-Marie DEVILERS, Yvette BLANCHARD, Guy COQUELLE, Jacques DENOYELLE, Benoit DHORDAIN, Dominique GAILLARD, Christian DUMONT, Olivier DELSAUX, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Slimane RAHEM, Laurence SAYDON, Bruno IVANEC, Bernard HUREZ, Marc LANGLAIS, Philippe LOYEZ, Romain MANESSE, Nicolas SIEGLER, Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, Yves MARECAILLE, Karine MORELLE, Daniel POTEAU, Gérard SETAN

Alexandre BASQUIN, Didier CATTOEN, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Stéphane JUMEAUX, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Daniel FORRIERES, Jean-Claude GERARD, Didier KEHL, Julien LEONARD, Jérôme MELI, Joseph MODARELLI, Yannick HERBET, Gilles PELLETIER
Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Paul SOUPLY

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Concernant l'approbation du Compte administratif dressé par Monsieur le receveur,

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recette (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et doit être soumis pour approbation au comité syndical avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice comptable, afin que l'ensemble des conseillers Syndicaux puisse constater la stricte concordance conformément à la législation budgétaire et comptable auxquelles sont astreintes les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2021, par Madame RIBES 1^{ère} Vice-Présidente, Monsieur TRANOY ayant quitté la salle, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Sylvain TRANOY, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Au titre de l'année 2021, les résultats du compte administratif du budget principal du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis arrêtés comme suit sont concordants avec le compte gestion dressé par le Receveur.

Investissements :

Dépenses d'investissement :

Chap.	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021	Report
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 675,00 €	11 673,06 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	326 638,19 €	26 631,60 €	38 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	9 000,00 €	8 044,80 €	900,00 €
45	Opérations pour comptes de tiers	963 796,31 €	267 380,61 €	60 000,00 €
TOTAL		1 311 109,50 €	313 730,07 €	98 900,00 €

Recettes d'investissement :

Chap.	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
001	Résultat reporté ou anticipé	952 802,45 €	<u>952 802,45€</u>
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	57 760,00 €	57 659,79 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 182,05 €	6 182,05 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
C45	Opérations pour comptes de tiers	294 365,00 €	90 618,45 €
TOTAL		1 311 109,50 €	1 107 262,74€

Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Chap.	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	1 291 546,00 €	113 170,80 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	496 304,00 €	439 409,09 €
65	Autres charges de gestion courante	39 900,00 €	38 795,14 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	3 036,86 €
023	Virement à la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	57 760,00 €	57 659,79 €
TOTAL		1 889 510,00 €	652 071,68 €

Recettes de fonctionnement :

Chap.	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
002	Résultat reporté ou anticipé	335 884,23 €	335 884,23 €
013	Atténuations de charges	43 000,00 €	74 746,58 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 675,00 €	11 673,06 €
70	Prestations de services	80 000,00 €	37 400,86 €
74	Dotations et participations	1 389 346,77 €	509 994,54 €
75	Autres produits de gestion courante	2 300,00 €	1 632,86 €
77	Produits exceptionnels	27 304,00 €	27 728,41 €
TOTAL		1 888 510,00 €	999 060,54 €

Madame RIBES, 1^{ère} Vice-Présidente propose donc de bien vouloir approuver :

- **Le compte administratif du budget principal 2021**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Publié le 12 AVR. 2022

Certifié exécutoire le 12 AVR. 2022

Le Président,

Sylvain TRANOY

